



JANVIER 2023 | NUMÉRO 7

# NEWSLETTER DE BERSON

*Bulletin d'information de la Mairie de Berson*



## Présentation des vœux du Maire

**B**ersonnaises, Bersonnais,

En ce début d'année, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2023. Que cette année vous apporte calme et sérénité après ces 2 années de crise sanitaire et en cette période d'incertitudes sociales.

Qu'elle vous permette de faire aboutir vos projets aussi bien personnels que professionnels et que la santé ne vous quitte pas. 2023 sera pour la commune une année de concrétisation.

Après 2 exercices à préparer les changements nécessaires à notre commune, les chantiers vont sortir de terre.



Vous pouvez suivre les actualités de la commune depuis votre ordinateur ou votre smartphone

### La page Facebook

 @ville de berson

### La page Instagram

 @ville\_de\_berson

### Le site internet

[www.mairieberson.fr](http://www.mairieberson.fr)

### L'application

 Intramuros

Téléchargeable gratuitement sur Play Store ou App Store

Notre maison des assistantes maternelles a ouvert le bal et au cours de l'année se succéderont les chantiers de restructuration du groupe scolaire, de sécurité dans le centre bourg, de création de voies de circulations pour piétons et vélos ainsi que l'accessibilité aux bâtiments communaux.

2023 est l'année du recensement. Vous allez être sollicités par nos agents recenseurs, c'est une étape importante pour notre commune. Je sais que vous leur réserverez le meilleur accueil.

Enfin 2023 devrait également voir débuter un gros travail de renommation des voies communales. Des réunions de quartier seront organisées afin de vous faire participer aux décisions et aux choix des futurs noms.

Je profite de cet espace pour remercier l'ensemble de l'équipe municipale tant élus qu'agents pour leur investissement au quotidien et le travail réalisé au profit des Bersonnais.

Je renouvelle également ma considération envers les diverses associations que l'on a la chance d'avoir sur notre commune pour leur engagement sans faille pour nos habitants.

Excellente année 2023 à tous !

# Le budget 2022 de la commune : les chiffres clés

Les chiffres présentés ne tiennent pas compte pour certains du mois de décembre 2022

## Dépenses



**Voirie : 92 932 €**

(travaux et investissements, entretien des routes)



**Eclairage public : 31 800 €**

(consommation et entretien)



**Mairie : 163 085 €**

(achat de la boulangerie, mobilier et matériel informatique)



**Bâtiments/chauffage/eau**

**: 98 295 €**

(consommation et entretien)



**Ecole : 86 317 €**

(mission préalable et concession d'aménagement, moniteurs de qualité de l'air, restauration, fournitures scolaires, mobiliers)



**Remboursement des emprunts et des intérêts d'emprunts : 78 376 €**



**Masse salariale : 489 175 €**



**Vie associative : 23 700 €**

(subventions aux associations et clubs)

## Recettes



**Impôts : 747 560 €**



**Dotation de l'état :**

**412 605 €**



**Produits de services :**

**68 483 €**

(garderie, cantine, concession cimetière, location des salles, droit de place)



## Réunion publique du conseil municipal

Conformément à nos engagements, nous avons organisé notre première réunion publique le 25 novembre au Foyer Rural.

Ce rendez-vous n'avait pas été possible les années précédentes en raison de la crise sanitaire.

Une centaine de personnes était présente. Après une présentation générale des actions et des projets faite par Monsieur Le Maire, chaque adjoint a précisé ce qui avait été réalisé et ce qui allait l'être. Après chaque intervention, les citoyens ont pu poser des questions et échanger avec les élus.

Ce fut aussi l'occasion de présenter les six référents de hameaux et du bourg aux habitants. La conversation s'est poursuivie autour d'un buffet.

Rendez-vous l'an prochain pour un nouveau temps d'échange !

## CMJ : une nouvelle équipe

La réunion d'installation des nouveaux jeunes élus au CMJ s'est tenue le samedi 19 novembre.

Il a été remis aux 12 membres leur écharpe, leur kit de jeunes élus (sac à dos, porte-clé, gourde et gilet jaune) ainsi qu'une carte de conseiller-ère et un diplôme en reconnaissance de leur participation citoyenne et leur implication au sein de la collectivité.

Tous ont pu à nouveau se présenter et faire part de leur projet pour la commune.

Leur première réunion d'élaboration a eu lieu en décembre et ils ont choisi de commencer leur mandat par un projet qui a été cité à plusieurs reprises dans leurs différentes campagnes électorales : une journée ramassage des déchets.

A cet effet, les membres du CMJ vous invitent à venir les aider nettoyer la commune le **dimanche 29 janvier, de 14h à 17h.**

Rendez-vous à la mairie, sans oublier votre gilet jaune, votre paire de bottes et de gants avec une tenue adaptée.



## Composition du CMJ

ALINS Louane	LUCAS César
CARRE Samuel	NOEL Louka
CHANTEAU Justin	NONY Victor
DESTOUESSE Sam	OUAMER Linda
FIGUIERE Lexie	PEREIRA Analia
LOISON Hugo	VEYSSIERE Augustin

Vous avez la possibilité de consulter les comptes rendus des réunions du CMJ sur le site internet ou sur l'application Intramuros.

# Marché de Noël



Le 10 et 11 décembre dernier, se déroulait une aventure magique au sein de notre commune.

Le marché de Noël installé dans la salle des fêtes et sur la place du foyer, les rues et la façade de la mairie illuminées ont créé une ambiance festive.



Une vingtaine d'exposants et particuliers présentaient leurs créations artisanales : décorations traditionnelles, confection, broderies, pâtisseries maison... Plusieurs associations étaient présentes également pour faire découvrir leurs activités.

La manifestation de cette année était bel et bien placée sous le signe de la tradition, puisque les plus gourmands ont pu y déguster des crêpes, gaufres, pâtisseries. Le délicieux vin chaud proposé par la FCPE n'a pas manqué à l'appel et a réchauffé aussi bien les corps que les esprits...

Les enfants ont pu s'amuser sur le manège à remonter le temps, avoir leur photo avec le Père Noël.



C'est à 18h30 que la foule s'est rassemblée dans l'avenue et a pu apprécier la parade de Noël accompagnée par les chants de Noël joués par l'orchestre de l'harmonie de BERSON.

Plusieurs chars ont été créés : nous remercions l'association de chasse, le foot, les sabres lasers, les écuries de l'Oasis avec le renne préféré Cracky, l'association Mes créas et Vous avec la Mère Noël et les lutins, les jeunes élus du CMJ avec leurs vélos illuminés ainsi que notre animateur du week-end Jean-Claude.

Une ambiance chaleureuse malgré le froid glacial a amené les visiteurs à partager un repas proposé par l'association du foot de BERSON et le roi des Nems sous les chapiteaux.

A 21h le ciel s'est mis à briller avec le feu d'artifice tiré devant la Mairie, et vous étiez encore nombreux pour admirer ce spectacle. Une première pour la commune et qui fut un succès, le public étant venu en nombre partager ce moment féérique.

Coup de chapeau à tous les bénévoles pour leur investissement et leur dynamisme !

## Référents de hameau

Un référent constitue un relais d'informations et de proximité des habitants avec la Mairie. Il s'informe de la préoccupation des habitants, constate les dysfonctionnements de son secteur. Ainsi, ses champs d'intervention sont notamment liés aux questions suivantes : dégradations et incivilités, propreté et embellissement des lieux, stationnement et circulation, travaux, éclairage public, voirie...

Vous pouvez retrouver les coordonnées de votre référent à la mairie, sur le site internet et l'application Intramuros.

### À retenir

Le référent n'est pas un substitut des forces de l'ordre, des élus ou des employés municipaux, ni un médiateur en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.



**E**n marge du salon Livres en Citadelle de Blaye qui se déroulait les samedi 10 et dimanche 11 décembre, l'auteur Jean-Michel Le Boulanger était présent dès le vendredi à la Bibliothèque Municipale de Berson pour une rencontre autour de sa trilogie polar : Le prix du silence, Le rêve d'Habib et L'argent du diable.

Le 21 décembre la traditionnelle animation des contes de Noël a rencontré un franc succès. De nombreuses familles sont venues pour écouter les histoires avec le tapis de contes "les bons amis" ainsi que des histoires kamishibai tels que "petit Noël deviendra grand", "la légende du sapin", "l'invité de Noël", "petite taupe ouvre moi ta porte", "p'tit loup attend Noël" et tant d'autres. Ce fut un moment fort agréable clôturé par un goûter.

## Partenariat - Mécénat

**L**a prochaine édition de Bières & Sons aura lieu les vendredi 01 et samedi 02 septembre.

Unique en Gironde, le but de Bières & Sons est de présenter et de faire découvrir au public des bières locales dans une ambiance festive et conviviale. Différents brasseurs sont sélectionnés et viennent sur place pour proposer des bières artisanales girondines aux visiteurs. Des concerts sont programmés pour les deux soirées.

**Vous gérez une entreprise et vous souhaitez apporter une visibilité plus importante à votre commerce ?**

**Devenez partenaire de la manifestation !**

Vous pouvez contacter la mairie afin que l'on vous transmette une présentation du dossier de partenariat de B&S. Un RDV peut également être pris avec un élu en charge du projet.

 05 57 64 35 04

## L'Avenue de la Libération fermée à la circulation

**P**our rappel, l'Avenue de la Libération est **fermée à la circulation les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 8h45 et de 16h à 16h30** afin de répondre aux mesures du plan Vigipirate renforcée et de sécuriser au maximum le passage des enfants de l'école.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette décision prise en novembre 2020 et de **ne pas rouler sur les chaînes mises en place.**



# Un invité spécial à l'école de Berson !

Après son passage sur le marché de Noël, le Père Noël en a profité pour rendre visite aux enfants de l'école le lundi 12 décembre afin de leur offrir quelques friandises et des cadeaux pour les différentes classes. Les enseignants, qui ont été bien sages aussi cette année, ont également reçu des friandises.



# Rappel d'urbanisme

Excepté pour les constructions de très faible ampleur, toutes les constructions, même celles ne comportant pas de fondations, sont soumises à une autorisation d'urbanisme.

**Toutes les constructions nouvelles**, même si elles ne comportent pas de fondations, sont soumises à une Déclaration préalable ou un Permis de construire.

## Déclaration préalable :

- Construction non attenante à une habitation créant une surface de plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 et 20m<sup>2</sup>,
- Agrandissement d'une habitation existante jusqu'à 40 m<sup>2</sup> et sans dépasser 150 m<sup>2</sup>,
- Les piscines et bassins non couverts ou ayant une couverture inférieure à 1m80, d'une superficie comprise entre 10 et 100m<sup>2</sup>.

## Permis de construire :

- Construction d'une habitation principale ou secondaire inférieure à 150m<sup>2</sup>,
- Construction non attenante à une habitation mais supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

## Néanmoins aucune autorisation n'est nécessaire pour les constructions nouvelles :

- De moins de 5m<sup>2</sup> et de moins de 12 mètres de haut,
- D'une emprise au sol inférieure ou égale à 5m<sup>2</sup>,
- D'une surface de plancher inférieure à 5m<sup>2</sup>,
- Des piscines de moins de 10m<sup>2</sup>,
- Des terrasses (non couvertes) de plain-pied.

Les constructions au-delà de 150m<sup>2</sup> doivent obligatoirement faire recours à un architecte.

## **Les travaux et changements de destination** sur les constructions existantes soumis à un **Permis de construire** :

- Les travaux portant la surface de plancher et l'emprise au sol à une surface supérieure à 20m<sup>2</sup> (40m<sup>2</sup> en zone U),
- Les changements de destination lorsqu'ils s'accompagnent d'une modification des façades ou des structures porteuses.

## **Les travaux et changements de destination** sur les constructions existantes soumis à une **Déclaration Préalable** :

- Les travaux portant la surface de plancher et l'emprise au sol à une surface inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup> (40m<sup>2</sup> en zone U du P.L.U),
- Les changements de destination sans modification des façades ou des structures porteuses.



Toutefois tous les travaux compris dans les **deux périmètres des bâtiments de France** sont soumis à une autorisation avec avis d'un architecte des bâtiments de France. Ces deux périmètres sont situés dans les 500 mètres autour de l'Eglise Saint-Saturnin et de la Maison Forte de Boisset, classés au Patrimoine français.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), les règlements des zones et les documents liés à vos divers constructions/travaux sont disponibles sur le site de la commune, dans la rubrique "La Municipalité".





## La MAM a ouvert ses portes !



"Becca, la Cabane à doudous", maison des Assistantes Maternelles a ouvert ses portes aux petits le lundi 09 janvier !

Madame Sauvetre a commencé au mois de janvier, Madame Bru-Leuzon la rejoindra au mois de février. Les premiers petit occupants de cette MAM apprécient l'univers qui leur est consacré autour de plusieurs thèmes : "Panda, Disney, petit animaux...". Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouvelles assistantes maternelles ainsi qu'aux petits enfants.



## Théâtre - Les scènes d'hiver

Les Tréteaux de l'Enfance seront à Berson pour Les Scènes d'Hiver qui se dérouleront les 17 et 18 février prochain au foyer rural. A cette occasion, deux spectacles mis en scène par Julia Zatzko seront présentés :

### Vendredi 17 février

**19h30 - La Foule, elle rit** de Jean-Pierre Cannet  
Durée 1h10 - Tout public

Zou est un drôle de petit brin. Tellement drôle que sa mère en est convaincue : il sera clown ! Habillé de son nez rouge et armé de sa clarinette, Zou essaiera de se frayer un chemin loin de la misère, comme ses frères avant lui.

Mais si toutes les couleurs sont dans l'arc-en-ciel, sur terre certaines ont la vie plus dure que les autres.

#### Entrées

- Tarif normal 10€
- Tarif réduit 7€ (-18ans, intermittents du spectacle, étudiants ou demandeurs d'emploi)
- Gratuit pour les -12ans

**Sur place :** billetterie, buvette et restauration

Informations:

➤ [treteaux-enfance.fr](http://treteaux-enfance.fr)

### Samedi 18 février

**19h30 - Conférence d'une nuit d'été** de Lucas Winkelmueller  
Durée 55 min - Tout public

Un conférencier passionné nous emmène dans l'univers de Shakespeare pour y aborder les grands thèmes de son théâtre : pouvoir, fourberie et juste révolte.

Appuyé par des extraits de pièces du célèbre poète de la Tamise, ce spectacle trace les contours de ses tragédies, pour nous éclairer en nos temps troublés. Mais face à l'océan shakespearien, comment garder sa raison et ne pas céder à la passion ?



# Inscription scolaire pour l'année 2023-2024

**V**ous pouvez dès à présent inscrire votre enfant qui a ou aura ses 3 ans en 2023 à l'école maternelle par mail ([education@mairieberson.fr](mailto:education@mairieberson.fr)) ou directement à l'accueil de la mairie. La rentrée aura lieu le lundi 04 septembre.

Nous vous invitons à remplir la fiche d'inscription disponible sur le site internet de la commune et nous fournir une copie des documents suivants :

- La copie des pages vaccination du carnet de santé,
- La copie du livret de famille (pour les parents divorcés attestation du conjoint autorisant l'inscription de l'enfant à l'école de Berson),
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, EDF, téléphone ...),

## FCPE



**L'**année scolaire 2022-2023 a démarré avec une équipe de bénévoles très engagés et motivés.

Depuis la rentrée, nous avons pu mettre en place plusieurs actions :

- Vente de madeleines bijou : près de 300 boîtes de ont été vendues,
- Vente de sapins,
- Notre incontournable distribution de calendriers de Noël.

Nous aurons été actifs sur le mois de décembre avec la bourse aux vêtements (vêtements-jouets) du 02-03-04/12/22 suivie le week-end suivant du marché de Noël où nous avons pu vendre du vin chaud, café, chocolat chaud, chocolats de Noël et nombreux gâteaux.

Nous avons également participé financièrement au spectacle de Noël du 13 décembre « Ta vie sur pattes ».

- La copie de la carte d'allocataire de Caisse d'Allocation Familiales,
- Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.

Après réception des documents ci-dessus, un certificat nécessaire à l'inscription définitive de votre ou de vos enfant(s) vous sera remis.

Les informations concernant les tarifs et les horaires des services périscolaires pour l'année 2023-2024 ainsi que la permanence de Madame la Directrice de l'Ecole vous seront communiquées au plus vite.

Pour toute autre question, vous pouvez joindre le service Education de la mairie :

 05 57 64 35 04

 [education@mairieberson.fr](mailto:education@mairieberson.fr).



Mais en tant que représentants de parents d'élèves élus nous sommes aussi à l'écoute des parents, nous les représentons lors des 3 conseils d'école et nous tenons un rôle de médiateur auprès des différentes instances.

Notre priorité étant le bien-être et l'épanouissement des enfants dans notre école.

Aussi n'hésitez à nous contacter, nous interpellier à l'école ou laisser un mot dans notre boîte aux lettres. Enfin vous pouvez nous rejoindre sur Facebook.

 [fcpeberson@yahoo.com](mailto:fcpeberson@yahoo.com)

 Fcpe Berson

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux. Nous vous souhaitons de vivre de belles histoires en famille, comme autant de bonheurs à partager. Prenez soin de vous.

L'équipe fcpe de Berson.



# Gymnastique Bersonnaise

**A** lors quel sport exercer ?

## Gymnastique bien être

Karine prépare et exécute des séances basées sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude pour un réel bénéfice sur le bien-être.

## Gymnastique dynamique

Cécilia vous propose des cours de renforcement musculaire accessible à tous afin de conserver le dynamisme de votre corps : step, abdos, fessiers...

## Le Pilâtes

Les bienfaits de la méthode « Pilates » : améliore la posture, sculpte la silhouette et facilite la musculation naturelle. Le tout en douceur mais avec précision : notre professeur Karine.

## La Zumba

Cardio, rythme avec des chorégraphies qui enchaînent des pas et des mouvements de danse. Une heure de bonne humeur avec l'énergique coach Maggy !

## Marche pédestre/rando

Un dimanche matin sur deux de la marche pédestre. Chaque séance est organisée autour d'un nouveau parcours entre 6 à 10 km.

Vous pouvez retrouver ces propositions de randonnées sur la page facebook du club : **assogymberson**.

Si vous aimez bouger, si vous appréciez la convivialité, le partage, la bonne humeur.... Alors rejoignez nous !

 06 81 34 69 34  [assogymberson@gmail.com](mailto:assogymberson@gmail.com)

 [Asso Gym De Berson](#)



# Héritage de la Lumière



**V**ous avez toujours rêvé de combattre comme un Jedi ? De vous développer personnellement à travers un sport de combat moderne alliant maîtrise de soi, force, équilibre... ? Ne cherchez plus, venez à Berson!

Rejoignez nous dès à présent pour des cours de combat au sabre laser dispensés par un instructeur expérimenté et diplômé.

Cours pour tous niveaux (12 ans minimum /ados / adultes) à Berson tout les mercredis de 19h00 à 21h00 au foyer rural.

Pour prévenir de votre venue pour un essai (gratuit) ou plus de renseignements merci de nous contacter via :

 [heritagelumiere.sabrelaser@gmail.com](mailto:heritagelumiere.sabrelaser@gmail.com)

 L'Héritage de la Lumière

 0620504638.

Que la force soit avec vous.

# A.R.I.E.B

**E**n entrant l'an dernier dans le Conseil d'Administration, les nouveaux membres avaient choisi d'organiser un loto en fin d'année.

Il a eu lieu le samedi 19 novembre en soirée. Ce fut une large réussite, la salle était comble, toutes les tables complètes. Le bénéfice substantiel permettra des travaux d'entretien à l'intérieur de l'église.

Merci aux membres qui se sont largement investis, ainsi qu'aux dirigeants de l'association J.S.B. qui ont apporté leur maîtrise. Bravo pour l'entente entre associations. Merci également aux viticulteurs, aux commerçants et aux membres qui ont apporté leur contribution.

Une nouvelle assemblée générale se tiendra courant février et qui apportera un large renouvellement du bureau.

# Centre Ganesh

## Le yoga sénior

Permet de : mieux gérer son stress, assouplir le corps, tonifier la colonne vertébrale et garder le dos droit.

Le yoga sénior va vous permettre de conserver votre équilibre car à partir d'un certain âge les chutes sont souvent à l'origine d'une perte de mobilité irréversible.

## Le yoga pour tous

Permet de : réduire le stress (baisse du niveau de cortisol), favoriser la relaxation, réunifier l'être humain sur le plan physique, psychique et spirituel.

Avant d'être une pratique physique, le yoga est une véritable philosophie. Pratiquer le yoga, c'est donc cultiver à la fois son corps et son "moi" intérieur.

# USEP

Les enfants ont pu réaliser leurs premières activités.

Tout d'abord, ils ont pratiqué des activités gymniques à l'école au cours du mois d'octobre. Ainsi, étaient au menu des ateliers de roulades, de l'acrospport, de la poutre, des exercices autour de l'appui tendu renversé et du saut de cheval.



Ensuite, nous avons participé au cross de Gujan-Mestras fin novembre.

Plusieurs possibilités s'offraient aux coureurs : courir la distance de leur choix, courir durant une durée déterminée ou pratiquer du biathlon (course enchaînée avec du tir à l'arc ou laser run).

Tous les enfants et adultes ayant couru ont eu d'excellents résultats ! Félicitations à tous !

## Méditation

Permet de : augmenter nos propres niveaux de conscience, réduire la fatigue quotidienne, renforcer notre concentration, traiter un type de trouble du sommeil ou du comportement et améliorer l'humeur.

La méditation est considérée comme un processus d'entraînement mental dont l'objectif est de focaliser et de rediriger les pensées de l'être humain.

Pour rendez-vous et renseignements :

📞 06 74 60 48 63

📍 [www.centre-ganesh.fr](http://www.centre-ganesh.fr)



Des stages de 3h sont organisés régulièrement ainsi que des voyages sonores.



L'après-midi, nous avons gravi la dune du Pilat et profité de la vue sur le Bassin d'Arcachon. Certains sont même allés toucher l'eau fraîche de l'océan, et ont dû remonter la plus haute dune d'Europe et ses plus de 100 mètres de hauteur, sans escalier !

D'autres activités seront au programme en 2023 donc à bientôt pour de nouvelles aventures !

L'USEP de Berson remercie tous les bénévoles qui ont permis ces événements et souhaite une bonne année 2023 à tous, sous le signe de l'activité sportive !



# Présentation des vœux aux aînés

---

Comme chaque début d'année, des élus sont allés rendre visite aux aînés de la commune et leur ont apporté quelques cadeaux pour leur présenter les vœux de la municipalité.

Un accueil en général chaleureux leur a été réservé et ce fut l'occasion d'échanger et de partager un moment ou un café ensemble.

# Ateliers de motricité

---

Une nouvelle fois l'association "A l'assaut" est venue à l'Ancienne Mairie le 12 et le 13 janvier de 9h30 à 11h45 proposer un parcours motricité pour les enfants jusqu'à 3ans. De nouvelles dates sont retenues au mois de mai.

Newsletter n°7 - janvier 2023

Directeur de la publication : Sébastien TREBUCQ

Rédaction et mise en page : commission municipale

Les articles des associations sont rédigés par leurs membres

Impression : mcomm



**Des élus du Conseil municipal et des membres du personnel communal ont participé au challenge des collectivités du Cross Sud-Ouest de Gujan-Mestras le samedi 26 novembre 2022**